

---

# Situation de l'économie populaire en contexte de précarité : l'expérience sénégalaise

Sambou Ndiaye  
Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

---

## INTRODUCTION

L'objet de cet article est de partir des contours sociohistoriques et théoriques de l'économie populaire en contexte de précarité pour apprécier sa portée et ses défis mais également relire l'économie et le développement. Le contexte révèle qu'à côté de l'Afrique qui se défait (crise, guerre, famine, turbulences politiques et social), se construit une Afrique qui se refait, mettant ainsi en relief le fait que quelque soit son ampleur ou la profondeur de ses conséquences, la crise n'exclut pas la construction voire la remontée d'innovations sociales diverses pouvant relever de la gestion palliative, de la critique, mais également de propositions alternatives. L'économie populaire offre à ce propos un lieu de lecture de cette Afrique construite de l'intérieur des communautés de base. C'est pourquoi, il semble nécessaire de caractériser

ses contours sociohistoriques et théoriques avant de systématiser sa portée et ses défis. Enfin, la réflexion cherchera à positionner l'économie populaire dans les espaces de relecture des théories de l'économie et du développement.

**Le contexte révèle qu'à côté de l'Afrique qui se défait (crise, guerre, famine, turbulences politiques et social), se construit une Afrique qui se refait, mettant ainsi en relief le fait que quelque soit son ampleur ou la profondeur de ses conséquences, la crise n'exclut pas la construction voire la remontée d'innovations sociales diverses.**

## 1. CONTOURS SOCIOHISTORIQUES ET REPERES THEORIQUES

### 1.1 Contours sociohistoriques

L'économie populaire met en évidence le mal développement des pays du Sud (Amérique latine et Afrique): précarité de la population, atonie du secteur moderne, déficience des services publics, secteur public peu concurrentiel, résultats mitigés des stratégies de développement, extraversion de l'économie, urbanisation sans développement... En Afrique, cette crise multiforme aura contribué à libérer un espace public jusque là dominé par l'État (démocratisation et décentralisation), à une plus grande présence des partenaires au développement, à l'immersion de nouveaux groupes stratégiques tels les gouvernements locaux, les ONG et les acteurs sociaux. Au Sénégal, si les initiatives populaires de gestion de crise se

manifestaient dans les années 1980 sous une forme revendicative voire palliative, elles vont chercher vers la fin des années 1990 à se positionner dans une dynamique plus proactive voire plus entrepreneuriale à travers les groupements d'intérêts économiques, les groupements de femmes, les moyennes et petites entreprises, les organisations socioprofessionnelles. Sur ce point, la mouvance entrepreneuriale du mouvement communautaire sénégalais ainsi que l'immersion d'un éthos entrepreneurial au niveau des couches sociales ayant le plus souffert de la crise (jeunes, femmes, classe moyenne), peuvent être considérées comme faisant partie des piliers explicatifs de l'ampleur prise par l'économie populaire. Ces tendances consacrent l'économie populaire comme une dynamique qui, à côté de l'économie officielle

---

soumise à la logique marchande, reste expressive d'une appropriation endogène de l'économie dont l'expansion traduit à la fois l'atonie du secteur moderne et formel, le décalage entre cadre de référence des pouvoirs publics et pratiques populaires ainsi que l'épuisement du mode de régulation postcoloniale<sup>1</sup>.

Sous ce rapport, l'économie populaire ne saurait être réduite ni à une innovation contemporaine, ni à une simple survivance de pratiques traditionnelles, ni à un secteur de l'économie ou à une forme déformante ou transitoire de l'économie formelle comme l'est le secteur informel, ni à une simple réponse à la crise, encore moins une étape vers l'économie sociale. Elle revendique un mode de production économique spécifique qui s'inscrit dans le tissu productif de la société traditionnelle africaine (préexiste donc à l'esclavage et à la colonisation) et qui a été redécouvert à la faveur de phénomènes liés au mal développement et à la mal gouvernance.

L'ampleur des initiatives économiques populaires met en relief la dynamique d'autopromotion socioéconomique déployée par des acteurs populaires engagés dans la construction d'une modernité intravertie différente de celle prônée par les élites politiques et par les bailleurs de fonds. Une telle dynamique reste traversée à la fois par une logique à dominante palliative voire réactive en réponse à des nécessités et une logique à dominante entrepreneuriale de redécouverte d'une forme endogène de création de richesses promue par des acteurs sociaux souvent positionnés en marge du système officiel.

**L'ampleur des initiatives économiques populaires met en relief la dynamique d'autopromotion socioéconomique déployée par des acteurs populaires engagés dans la construction d'une modernité intravertie différente de celle prônée par les élites politiques et par les bailleurs de fonds.**

## 1.2 Repères théoriques

**L'économie populaire met en évidence une dynamique d'autopromotion socioéconomique portée par une diversité d'acteurs populaires, souvent en situation de vulnérabilité et qui, tout en combinant préoccupation d'insertion socioéconomique et visée de satisfaction des besoins, s'investissent dans le système de production/distribution de biens et de services à travers une logique éco sociale à la fois productive, redistributive et régulatrice.**

Promue par certains chercheurs et d'ONG d'Amérique Latine ou d'Afrique ainsi que par certains organismes de développement international, l'économie populaire met en évidence une dynamique d'autopromotion socioéconomique portée par une diversité d'acteurs populaires, souvent en situation de vulnérabilité et qui, tout en combinant préoccupation d'insertion socioéconomique et visée de satisfaction des besoins, s'investissent dans le système de production/distribution de biens et de services à travers une logique éco sociale à la fois productive, redistributive et régulatrice.

À côté de la dynamique d'auto promotion qui informe d'un processus endogène et autonome d'auto-prise en charge par des individus ou par des groupes sociaux, l'économie populaire comporte une dynamique d'hétéro-promotion qui renseigne sur une visée de services à la collectivité ou à de cibles vulnérables. Pareille ambition qui n'exclut pas la recherche de profit mais la subordonne à des déterminants non marchands voire non monétaires, positionne les acteurs populaires comme des protagonistes d'activités créatrices de richesses au même titre que les acteurs du privé capitaliste. L'entrée par le sujet populaire fait de l'économie populaire un cadre d'habilitation socioéconomique de personnes vivant en situation de précarité ou même occupées mais vulnérables issues de la classe moyenne.

**La logique éco-sociale valorise une rentabilité élargie mettant en évidence : la prise en charge des besoins ou des aspirations non satisfaits ou délaissés, l'intégration sociale, l'habilitation d'individus, la recherche du bien-être, la fidélisation et l'élargissement du réseau social.**

Concernant l'éco-socialité, elle rend compte d'un mode d'accumulation extensive à caractère diffus (appréciable à travers une diversification des sources de création de richesses, un réinvestissement social des ressources générées comme sources de garanties futures et de prestige social, une mobilisation des liens sociaux dans l'activité économique) cherchant à articuler un pôle capitaliste soumis à l'accumulation du capital avec un pôle relationnel orienté vers la satisfaction des besoins ainsi que vers la reproduction de la position sociale et des rapports sociaux<sup>2</sup>. Se situant dans une perspective de totalité sociale, la logique éco sociale valorise une rentabilité élargie mettant en évidence : la prise en charge des besoins ou des aspirations non satisfaits ou délaissés, l'intégration sociale, l'habilitation d'individus, la recherche du bien-être, la fidélisation et l'élargissement du réseau social.

L'enchâssement de l'économique dans le socio-culturel, caractéristique des initiatives économiques populaires, ne signifie nullement un envahissement de l'activité économique par l'espace social, ni une reproduction mécanique des solidarités, encore moins une extraversion des ressources générées dans des dépenses improductives. Il dénote plutôt une incorporation fonctionnelle, c'est-à-dire sélective, raisonnée et instrumentale des liens sociaux dans le champ entrepreneurial. C'est pourquoi, dans un tel système, tenter d'isoler l'acteur social demeure factice et est source d'appauvrissement symbolique, car il n'est qu'une des parties prenantes d'un système de tiroirs sociaux où la génération de revenus est privilégiée par rapport à la maximisation du profit. Cela ne signifie pas que l'économie populaire ne recherche pas le profit. Mais, dans un système économique où la redistribution des ressources est valorisée, la recher-

che de l'efficacité qui fonde la maximisation du profit ne constitue plus un critère exclusif. Une telle perspective théorique inscrit l'économie populaire dans le champ de la nouvelle sociologie économique. L'innovation induite par l'ancrage théorique de celle-ci doit être mesurée en rapport avec les traditionnelles caractérisations de l'économie populaire soumises aux approches orthodoxe et structuraliste. Dans la première approche, on y trouve le courant néolibéral avec sa confusion implicite avec le secteur informel ou encore le modèle dualiste qui postule l'existence de deux secteurs juxtaposés<sup>3</sup>. Quant à l'approche structuraliste, elle regroupe la thèse fonctionnaliste qui analyse l'économie populaire comme un régulateur de crise ainsi que la thèse de la marginalité qui l'associe aux stratégies de subsistance et de survie<sup>4</sup>.

**En inscrivant la réciprocité et la solidarité comme principes économiques prédominants, l'économie populaire se positionne comme un espace d'hybridation des trois principes économiques où se côtoient des activités capitalistes, de redistribution, de réciprocité pure ou encore d'économie solidaire.**

Contrairement à de telles approches, la nouvelle sociologie économique cherche d'abord à remonter aux significations et dimensions de l'économie en proposant une démarche à la fois de déconstruction réfutant la vision marchande de l'économie néolibérale et de reconstruction en vue de redéfinir ce qu'est l'économie et quelle est sa place dans la société<sup>5</sup>. À cet égard, les perspectives théoriques prônées par certains auteurs<sup>6</sup> permettent de renouveler les bases théoriques de l'économie populaire. En inscrivant la réciprocité et la solidarité comme principes économiques prédominants, l'économie populaire se positionne comme un espace d'hybridation des trois principes économiques (marchand, non marchand et non monétaire) où se côtoient des activités capitalistes, de redistribution, de réciprocité pure ou encore d'économie solidaire. En réalité, du point de vue de la sociologie économique l'économie populaire participe de la réconciliation entre

l'économie et l'action sociale : l'activité économique ne s'épuise pas dans la rationalité utilitariste du fait que, s'effectuant dans une société, elle reste soumise à l'interaction entre les individus au sein de groupes ou de réseaux sociaux d'une part; et d'autre part, produit d'une

construction sociohistorique, elle peut être orientée en fonction de principes ne recherchant pas forcément la maximisation du profit, comme les valeurs religieuses, le renforcement de position, la recherche de statut, la solidarité, la sociabilité.<sup>7</sup>

## 2. PORTÉE ET DEFIS DE L'ECONOMIE POPULAIRE

Il est possible de catégoriser les initiatives économiques populaires selon divers critères. À partir d'une typologie combinant types d'acteurs et domaines d'intervention, on peut distinguer les acteurs individuels, structurés ou non et initiant divers types d'activités socioéconomiques; les micros entreprises familiales qui cherchent à

articuler l'économie domestique à l'échange sur le marché; et enfin, divers types d'organisations relevant de l'entrepreneuriat communautaire. Toutefois, cette typologie, illustrée au tableau 1, devra être nuancée du fait de la tendance à la totalisation<sup>8</sup>, ce qui inscrit les acteurs économiques populaires dans la pluriactivité.

**Tableau 1 : Types d'acteurs et domaines d'intervention de l'économie populaire**

<b>Types d'acteurs</b>	<b>Domaines d'intervention</b>
Entrepreneurs individuels	Petit commerce, PME, activités du secteur primaire
Micro entreprises familiales	Activités du secteur primaire, commerce, cultures vivrières
Mutuelles d'épargne et de crédit	Épargne allée à un système de crédit auto géré
Groupements de promotion féminine, Mbootays, tontines, associations féminines	Crédit rotatif, petit commerces, loisir et solidarité, défense et promotion de la femme
Coopératives d'habitat ou d'achat	Prise en charge communautaire de l'accès à l'habitat social ou aux denrées alimentaires
Mutuelles de santé	Prise en charge communautaire de l'accès aux services de santé
Organisations socioprofessionnelles de paysans, de pêcheurs, d'artisans	Appui à la production de biens et services socioéconomiques / insertion socioéconomique
Groupement d'intérêt économique	Prestataires de services sociaux et privés, production, commercialisation de biens et services, insertion socioéconomique
Regroupements villageois, conseil de quartier, association de développement, cadre local concertation	Développement communautaire, lutte contre la pauvreté, concertation locale, animation, développement local
Organisations fédératives	Défense, promotion et coordination des membres, intermédiation avec partenaires, appui à la production
Associations à thème	Alphabétisation fonctionnelle, éducation alternative, défense de l'environnement, promotion du genre
Frange de syndicats	Prise en charge de l'accès aux services ou aux ressources : prévoyance maladie, financement, habitat social
Dahiras et mouvements religieux	Encadrement religieux, médiation socioculturelle, activités productives, insertion socioéconomique, solidarité économique
Associations de migrants, de ressortissants	Insertion socioéconomique migrants, médiation sociale, accès aux services sociaux, développement du terroir

---

La caractérisation analysée sous l'angle de l'hybridation des principes économiques invite à distinguer trois catégories d'économie populaire ayant chacune une dominante :

- l'économie populaire marchande valorisant la productivité et le profit;
- l'économie populaire de redistribution préoccupée par une visée de démocratisation de l'accès aux services publics ou sociaux de base;
- l'économie populaire solidaire qui, tout en hybridant certains éléments des deux précédentes catégories, mise surtout sur la promotion d'un mode de production économique alternatif s'inspirant des valeurs de réciprocité, de solidarité, de réduction des inégalités, d'encastrement pluriel de l'économie. Son ambition qui relève encore du projet, consiste à lutter contre les carences, distorsions et dérives héritées de l'échange marchand et de la redistribution en proposant un modèle plus inclusif répondant de la totalité de l'action sociale et positionnant le sujet populaire comme acteur créateur de richesses.

**Entre autres incidences de l'économie populaire, on peut retenir une capacité d'absorption du chômage liée à sa préoccupation d'insertion socioéconomique à travers les emplois créés ou maintenus, un espace de structuration des initiatives à la base faisant d'elle un cadre d'habilitation de personnes vivant en situation de précarité ou marginalisées par le système économique officiel.**

Si le projet de société de l'économie populaire reste encore difficile à être systématisé du fait de sa nature fluctuante et hétérogène tant du point de vue de ses types d'acteurs, de ses formes organisationnelles que de ses potentiels de croissance, il faut néanmoins souligner le fait que ses incidences positives dépassent de loin la simple gestion de survie. Entre autres incidences de l'économie populaire, on peut retenir une capacité d'absorption du chômage liée à sa préoccupation d'insertion socioéconomique à travers les emplois créés ou maintenus, un espace de structuration des initiatives à la base (notamment à travers l'entrepreneuriat communautaire) faisant d'elle un cadre d'habilitation

de personnes vivant en situation de précarité ou marginalisées par le système économique officiel. Cette dimension rend compte de la dynamique d'*empowerment* communautaire, corporatif ou territorial.

L'économie populaire apparaît également comme un espace de production/distribution/commercialisation d'une gamme variée de produits à moindre coût visant en priorité à satisfaire la demande sociale locale, ce qui la positionne comme un espace de prise en charge des besoins ou des aspirations non satisfaits ou délaissés. Dans ce cadre, la finalité de services à la communauté reste liée à la préoccupation fondamentale de l'économie populaire qui est de corriger des distorsions et de réduire des inégalités en contribuant à la démocratisation de l'accès aux services sociaux de base, aux services publics locaux ou aux ressources au profit d'individus ou de territoires défavorisés. Cette dynamique entrepreneuriale fondée sur la construction d'innovations sociales combine plusieurs déterminants : création de richesses et de valeurs, détection d'opportunités, encastrement socioculturel et territorial de l'activité, recherche d'une performance plurielle misant sur la rentabilité sociale.

À un autre niveau, les initiatives économiques populaires se présentent souvent comme un creuset de formations sur le tas et plus généralement comme un vivier de savoirs techniques endogènes dont la reproduction est garantie grâce à la transmission d'un capital de savoir et de savoir-faire notamment à travers le cadre familial (cas des micro entreprises familiales artisanales ou de la transformation de poissons où l'apprentissage du métier se fait souvent de père à fils/neveu ou de mère à fille/nièce. L'économie populaire participe ici de la sauvegarde voire de la revitalisation de métiers ou de techniques de production héritées du passé mais souvent marginalisées.

**L'économie populaire participe ici de la sauvegarde voire de la revitalisation de métiers ou de techniques de production héritées du passé mais souvent marginalisées.**

---

En outre, la préoccupation de bien-être global de la personne sur les plans économique et social la positionne comme un amortisseur de crise et une source de stabilité de la société, ce qui explique d'ailleurs la tolérance dont elle bénéficie auprès des pouvoirs publics. Misant sur la confiance et la fidélisation des rapports humains au sein des réseaux sociaux, l'économie populaire participe ainsi au renforcement et à la recomposition des liens sociaux à travers notamment la construction de nouvelles sociabilités à base résidentielle, socioprofessionnelle, religieuse, dans le cadre d'activités économiques communes. Elle se positionne donc comme un cadre de promotion de la cohésion et de l'intégration sociales. Plus généralement, les incidences positives de l'économie populaire peuvent induire des innovations sociales sur les plans :

- institutionnel en termes de construction de nouvelles formes de régulations;
- organisationnel en termes de modalités innovantes de production/distribution de biens et services;
- socioterritorial ou sectoriel, en contribuant à la revitalisation de territoires ou de secteurs d'activités.

**Malgré cette performance plurielle, les défis de l'économie populaire restent multiples au regard de sa difficulté à s'adapter au contexte de prédominance néolibérale conjugué à l'essoufflement des mécanismes de redistribution traditionnelle.**

Malgré cette performance plurielle, les défis de l'économie populaire restent multiples au regard de sa difficulté à s'adapter au contexte de prédominance néolibérale conjugué à l'essoufflement des mécanismes de redistribution traditionnelle (État et famille). Autrement dit, le maillage néolibéral semble exercer une pression sur la composante redistributive de l'écocivilité qui n'est plus suffisamment irriguée par les flux provenant des sociabilités et de l'État du fait de l'épuisement de l'économie de rente et de la paupérisation. Dans un tel contexte, l'économie populaire risque de vivre une situation structurellement vulnérable perturbant sa cohérence et

transformant ses caractéristiques intrinsèques en externalités négatives. Cette situation reste accentuée par le fait que les modes d'adaptation micro-économique à l'incertitude en termes de prédominance des stratégies de sécurisation risquent d'« ...augmenter l'incertitude macro-économique, en rendant l'économie plus vulnérable aux chocs conjoncturels, chocs d'offre ou chocs de demande »<sup>9</sup>. C'est le cas de la tendance au fractionnement et à la diversification des activités économiques qui, si même si elle répond du souci de sécurisation, ne garantit pas toujours l'expansion des activités économiques populaires ou encore de la tension notée entre les principes de solidarité au niveau des initiatives économiques populaires et la montée d'un individualisme de plus en plus exacerbé provoqué par les besoins de survie.

C'est ce cadrage global, du reste rarement pris en compte par la recherche en économie populaire, qui explique la difficulté que rencontre la plupart des initiatives économiques populaires à garantir leur rentabilisation, pérennisation, expansion durable voire leur viabilisation. En réalité, du moment où les acteurs populaires évoluent dans une économie-monde fortement dominée par le modèle capitaliste, l'économie populaire ne peut, du moins tant que va durer cette prédominance de l'économie néolibérale, que déployer des stratégies plus adaptatives voire interstitielles qu'alternatives<sup>10</sup>. Enfin, l'on ne manquera pas de signaler d'autres défis tels l'évasion fiscale (une part de ces initiatives économiques populaires échappe aux impôts et ne paie pas les taxes) ou encore la fragilité de la gouvernance organisationnelle des initiatives économiques populaires : capacité d'absorption limitée, gestion patrimoniale, démocratie interne, système de suivi administratif et comptable déficient, fonctionnement dans un cadre clientéliste de reproduction sociale pouvant être à la base de relations hiérarchiques et inégalitaires entre les acteurs, prégnance de la logique de réseaux sociaux qui facilite certes l'accès des acteurs sociaux aux ressources mais souvent au détriment de la viabilité du système de production.

Ces défis révèlent le décalage entre la contribution significative et plurielle de l'économie populaire à la revitalisation de communautés ou

---

de territoires défavorisés et sa position sociopolitique marginale dans le système de régulation. Ce décalage s'accroît par la difficulté de constituer un groupe social stratégique disposant d'un projet de société alternatif. C'est cela qui explique certainement le fait que les acteurs de

l'économie populaire semblent moins revendiquer une transformation du système de régulation économique qu'une reconnaissance de leur rôle ou une simple amélioration de leurs conditions d'existence.

### 3. L'ÉCONOMIE POPULAIRE : PISTES POUR UNE AUTRE ÉCONOMIE ET UN AUTRE DÉVELOPPEMENT

**L'économie populaire appréhende l'économie comme une composante de l'action sociale, un moyen de satisfaction des besoins, d'accomplissement de la personne, d'accès aux ressources ou services, d'insertion socioéconomique ou encore de construction/ reconstitution de dynamiques de sociabilité.**

Au regard de sa dynamique, l'économie populaire interroge à la fois la conception de l'économie et du développement. Dans une perspective néolibérale, l'économie est souvent décrite comme un processus d'allocation de ressources rares réalisé par des acteurs économiques rationnels cherchant à maximiser le profit indépendamment des structures et des organisations. Le postulat d'un marché pur et parfait comme instance unique de coordination disposant d'un mécanisme auto-régulateur semble exclure des variables aussi importantes que le capital social et symbolique, le contexte institutionnel et culturel, les phénomènes d'incertitude informationnelle ou encore les relations de confiance. À travers l'écosocialité, l'économie populaire cherche à réinventer l'économie en interrogeant les mythes fondateurs de l'économie néoclassique comme la conception de l'acteur et du temps, la relation à la société, le culte du quantifiable et de la compétition, la monnaie comme étalon de valeur, la marchandisation et la sectorialisation de la vie et l'externalisation de la valeur. Dans cette perspective, la compréhension du comportement économique demeure inscrite dans un contexte socioculturel, institutionnel voire politique et reste traversée par des croyances, des valeurs et de l'émotion.

L'économie populaire appréhende l'économie comme une composante de l'action sociale, un moyen de satisfaction des besoins, d'accomplissement de la personne, d'accès aux ressources ou services, d'insertion socioéconomique ou encore de construction/recomposition de dynamiques de sociabilité. L'économie sous ce rapport n'est pas que marchande parce que combinant rationalités formelle et substantive. L'action économique relève donc du fait social total et les agents économiques, loin d'être atomisés, constituent des personnes, c'est-à-dire des individus qui sont en interaction avec d'autres et qui peuvent soumettre leurs activités économiques à une pluralité de logiques d'action.

Dans le système d'économie populaire, la valeur du lien social entre les personnes prédomine sur l'échange de biens et la formation des prix résulte moins d'un processus d'équilibre du marché que d'une convention sociale sociohistorique. En fin de compte, l'acteur économique ne se réduit pas au privé capitaliste : des individus, des micro entreprises familiales et des initiatives d'entrepreneuriat communautaire restent parties prenantes du champ de création de richesses et constituent par ailleurs, la base du système économique et du *premier développement*<sup>11</sup>.

**Dans le système d'économie populaire, la valeur du lien social entre les personnes prédomine sur l'échange de biens et la formation des prix résulte moins d'un processus d'équilibre du marché que d'une convention sociale sociohistorique.**

---

Le rapport de l'économie populaire aux paramètres du développement questionne la vision macro et économiciste des théories de la modernisation et de la dépendance. Par rapport à la théorie de la modernisation postulant que le développement est positif et demeure un idéal universel à atteindre lorsque l'on suit les mêmes étapes que les sociétés occidentales développées, l'économie populaire dénonce le caractère ethnocentrique, dualiste et déterministe basé sur l'idéologie du progrès et de la modernisation, ses soubassements économicistes confondant croissance et développement tout en expulsant le social et le culturel, sa logique de transfert technologique à l'origine d'un développement dépendant et extraverti... toutes choses par ailleurs qui négligent la modernité construite de l'intérieur des communautés.

**Pour éviter de tomber dans la position stérile réduisant le développement à une croyance occidentale, il faudrait interroger d'autres courants tels le développement local.**

Si la théorie de la dépendance a établi une première rupture avec la théorie de la modernisation en convoquant l'histoire et en jetant les bases d'un processus endogène et auto entretenu (elle postule que le sous développement de l'Afrique est moins un retard qu'un blocage lié à l'exploitation de la périphérie par le centre), elle a reproduit néanmoins la même vision macro et économiciste du développement en substituant le marché à l'État. Pour éviter de tomber dans la position stérile réduisant le développement à une croyance occidentale, il faudrait interroger d'autres courants tels le développement local. À ce propos, l'ancrage socioterritorial des initiatives économiques populaires, leur contribution dans la revitalisation territoriale (ressources naturelles, culturelles, savoir-faire locaux), l'approche d'en bas (*bottom up*) et multidimensionnelle, la dynamique communautaire et démocratique, le souci prioritaire de satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, logement, éducation, travail), la visée d'humaniser l'économie comme composante de l'action sociale constituent des données structurantes que semblent partager économie populaire et développement local.

L'entrée par l'économie populaire met toutefois en relief le développement économique local, permettant ainsi de redresser l'orientation sociopolitique (dialogue social, gouvernance territoriale), l'orientation de la technique (structuration des acteurs sociaux, planification du développement local) et l'orientation des dynamiques de développement local en Afrique qui ont tendance à négliger les aspects liés à la promotion de l'économie locale, à la création de richesses ou à une meilleure implication du secteur privé local. Une telle orientation pourrait davantage promouvoir certaines approches du développement local. D'abord, l'approche de développement économique communautaire cherche à articuler les dimensions économique, territoriale, sociale et communautaire. Aussi, l'approche progressiste mise sur la revitalisation socioéconomique de territoires marginalisés à partir d'une articulation entre entrepreneuriat collectif, *empowerment* des groupes sociaux et bonne gouvernance. Enfin, l'approche libérale mise sur l'économie locale, la croissance des emplois et des revenus.

**La consolidation et l'expansion des initiatives économiques populaires appellent une reconfiguration du mode de régulation largement dominé pour le moment par le couple État-marché.**

En réalité, s'inspirant de la nouvelle sociologie économique, l'économie populaire revendique une logique différentielle qui interroge les fondements de l'économie et du développement, ce qui l'intègre dans la dynamique alter mondialisation. La consolidation et l'expansion des initiatives économiques populaires appellent une reconfiguration du mode de régulation largement dominé pour le moment par le couple État-marché.



---

## CONCLUSION

L'objet de cet article était de partir des contours sociohistoriques et théoriques de l'économie populaire en contexte de précarité pour apprécier sa portée et ses défis mais également pour relire l'économie et le développement. L'analyse révèle le fait que dans ce contexte de précarité révélateur d'une crise du mode de régulation post colonial, l'économie populaire se positionne comme partie prenante de l'Afrique qui se refait et du mouvement altermondialisation. Toutefois, les innovations dont elle est porteuse restent dans les interstices du système qu'accentue la pression liée au maillage néolibéral. ¶

## Bibliographie

- <sup>1</sup> Ndiaye, S. (2005). « Économie populaire et Développement local en contexte de précarité. L'entrepreneuriat communautaire dans la ville de Saint-Louis (Sénégal) », Thèse de doctorat en sociologie, UQAM/ Canada, 444 p.
- <sup>2</sup> Ndione, E. S. (1992). *L'économie urbaine en Afrique. Le don et le recours*. Enda Graf Sahel, Karthala, 214 p.
- Nyssens, M. (1994). *Quatre essais sur l'économie populaire urbaine : le cas de Santiago du Chili*. Université Catholique de Louvain, Nouvelle série N° 231, Ciaco, Louvain-la-Neuve, 193 p.
- <sup>3</sup> De Soto, H., Ghersi, E. et Ghibellini, M. (1994). *L'autre sentier : la révolution informelle dans le tiers monde*. Éditions la Découverte, 244 p.
- <sup>4</sup> Lautier, B. (1994). *L'économie informelle dans le Tiers Monde*. La Découverte, 125 p.
- <sup>5</sup> Lévesque, B., Bourque, L. et Forgues, É. (2001). *La nouvelle sociologie économique : originalité et diversité des approches*. Desclée de Brouwer, 268 p.
- <sup>6</sup> Weber, M. (1995). *Économie et société I. Les origines de la sociologie*. Plon, Agora, 411 p.
- Polanyi, K. (1983). *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard, 419 p.
- Granovetter, M. (2000). *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Desclée de Brouwer, 239 p.
- <sup>7</sup> Swedberg, R. (1994). *Histoire de la sociologie économique*. Paris. Desclée de Brouwer, 314 p.
- Laville, J.-L. (1997). « Sociologie économique : l'état des connaissances ». In *Cahiers Internationaux de sociologie. Le renouveau de la sociologie économique*. Vol. 103, pp. 1-19.
- <sup>8</sup> La totalisation rend compte de la tendance de ces initiatives d'agir dans plusieurs domaines à la fois, en fonction de la demande sociale et des opportunités présentes, compte non tenu de leur champ spécifique d'intervention.
- <sup>9</sup> Favereau, O. (1995). « Développement et économie des conventions ». In *L'Afrique des incertitudes*. Hugon, Ph. et al., PUF, p. 179-199 (p. 195).
- <sup>10</sup> Larraechea, I. et Nyssens, M. (2000). « L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili ». In *L'économie solidaire*. J-L, Laville (éd), Desclée de Brouwer, p. 177-222.
- <sup>11</sup> Favreau, L. et Fréchette, L. (2002). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. PUQ, 251 p.

2010 65-1 HÉTÉRISME

REVUE TRIMESTRIELLE  
RELATIONS INDUSTRIELLES

**RIIR**

Revue trimestrielle bilingue publiée  
depuis 1945 par le Département des  
relations Industrielles de l'Université Laval

**INDUSTRIAL RELATIONS  
QUARTERLY REVIEW**

A bilingual quarterly published since 1945  
by the Industrial Relations Department,  
Université Laval

**ARTICLES**

Les transformations  
socioprofessionnelles de  
l'encadrement de premier niveau :  
une comparaison France-Québec  
ANNE GILLET

Mondialisation et action collective  
patronale : nouvelles modalités  
VÉLANIE LAROCHE

Evidencias actuales de la afiliación  
sindical en Argentina: evidencias  
de una encuesta a empresas  
CITLIA SANTIAGO, DAVID  
TRAYLOR, Y BÁRBARA MELIWO

**RIIR EN LIGNE**

RIIR est disponible en ligne  
sur le site Erudit  
[www.erudit.org/revue/riir](http://www.erudit.org/revue/riir)

Pour l'abonnement à la version  
numérique, contactez Erudit.  
Pour consulter les sommaires  
des numéros publiés, les résumés  
d'articles ou pour vous abonner  
à la version papier,  
visitez notre site Internet  
[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

**RELATIONS INDUSTRIELLES**

Pavillon de la Université, 1025, avenue des Sciences Humaines  
Bureau 3125, Université Laval, Québec (Québec), Canada, G1V 0A6  
TELEPHONE: (418) 656-2498 - TELECOPIEUR/FAX: (418) 656-3125  
COORDONNÉES ÉLECTRONIQUES: [riir@nrc.ulaval.ca](mailto:riir@nrc.ulaval.ca)  
[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

**ARTICLES**

Trade Unions and "Europeans":  
Are the Members Out of Step?  
KEVIN HYMAN

Gender Differences in Precarious  
Work Settings  
MARISA C. YOUNG

Beyond Work-Family Balance:  
Are Family-Friendly Organizations  
More Attractive?  
ANNIE BOUBIIG AND STEOLANT MERKACU

Is Going Rich? An Analysis  
of the Features and Outcomes  
of Duty of Fair Representation Cases  
HUMANA E. MCQUARIE

**RIIR ON LINE**

RIIR is available online on  
Erudit website at:  
[www.erudit.org/revue/riir](http://www.erudit.org/revue/riir)

To subscribe to the online version,  
please contact erudit.

Visit our website for contents  
listings, abstracts, or to subscribe  
to the print edition:  
[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)